

Comté d'Yamaska, Saint-Elphège.—Le révérend M. Th. Bourassa, ptre en remplacement de M. L.-H. Hamel.

*Syndic d'écoles.*

Comté de Bagot, Saint-Théodore.—M. Joseph Demoine, sr, en remplacement de lui-même.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier, de nommer le révérend M. Elzéar Delamarre, membre du bureau d'examineurs de Chicoutimi, en remplacement de M. O. Bossé, démissionnaire.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer le révérend M. Téléphore Allard, curé de Montebello; M. le docteur J.-B. Robillard, de Thurso, et M. le docteur Z. Baulne, de Saint-André-Avellin, membres du bureau d'examineurs siégeant alternativement à Papineauville et à Saint-Jovite.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer le révérend L.-C. Lavoie, membre du bureau d'examineurs de Gaspé, en remplacement du révérend M. Pérusse, qui a quitté la localité.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer M. Arsène-Hidala Simard membre du bureau d'examineurs de Charlevoix, en remplacement du révérend M. Lauriot, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de nommer :

1<sup>o</sup> Le révérend D. Guimond, en remplacement du révérend F.-S.-A. Pelletier, qui a quitté la localité.

2<sup>o</sup> Le révérend M. Théophile Montmigny et MM. J.-A. Morency et Auguste Pacaud, membres du bureau d'examineurs de Beauce.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du 24 septembre dernier (1894), de constituer un bureau d'examineurs pour cette partie du Saguenay, comprenant la "Préfecture Apostolique," et composé des personnes suivantes : le très révérend F. Gendron V.-G. : les révérends Samuel Bouchard, Amédée Maltais, Philogone Lemay, Jean Gauthier et Georges Gagnon et M. le Dr Tremblay.—*Gazette officielle*, 6 octobre dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Demande de formation de municipalités scolaires.*

Détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Tite, dans le comté de Champlain pour les annexer à celle du village de Saint-Tite, les lots du cadastre de la paroisse de Saint-Tite, depuis et y compris le numéro 311 jusqu'à et y compris le numéro 330, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 11 octobre 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de Beauport, dans le comté de Québec, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité; qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

GEDEON OUMET,  
Surintendant.

Québec, 20 octobre 1894.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, en date du 25 octobre dernier, de nommer M. Vital Tremblay, commissaire d'écoles pour la ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi, en remplacement de M. David Tessier.—*Gazette officielle*, 3 novembre courant.